

16/6 : Réhabilitation de la route Charlemagne Péralte

Afin de sécuriser la route Charlemagne Péralte, principale voie d'accès au quartier Morne Hercule à Pétion-Ville, des travaux de réparation ont démarré le 25 mars dernier dans le cadre du programme « Réhabilitation et travaux d'infrastructure dans les communautés », une composante du projet 16/6 gérée par le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS).



Photo : UN/MINUSTAH – UNOPS

« La communauté de Morne Hercule était déjà prête, les anciens résidents revenaient habiter le quartier et il y existait la première plateforme communautaire validée regroupant entre autres un représentant de chaque secteur prédéfini (santé, religion, femmes, socioprofessionnel, artistes, jeunes, notamment). Car, il s'est agi d'organiser des discussions avec la communauté pour qu'elle identifie elle-même ses besoins et choisisse ses priorités », a indiqué le chargé de Communication 16/6 au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Charlito Louissaint, une structure également impliquée dans le projet.

Prévus pour durer 3 mois, les travaux sont exécutés par la compagnie de Génie militaire du Chili et de l'Equateur (CHICUENGOY) de la MINUSTAH qui est à l'œuvre depuis la semaine dernière et qui, afin de ne pas gêner la circulation, travaille à des heures de faible affluence. CHICUENGOY a pour tâche de préparer la couche d'assise (base et fondation), de niveler et de compacter la route. Une centaine de membres de la communauté de Morne Hercule participent également à ces travaux dans le cadre du programme « Cash for work » (« travail contre argent »).

Une fois ces travaux terminés, l'UNOPS, la communauté, la Mairie de Pétion-Ville et le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC), s'occuperont des « couches de surface », de l'amélioration du réseau de drainage et de la construction de trottoirs.

La réhabilitation de la route Charlemagne Péralte, comme l'a expliqué le Chargé de projet pour les Infrastructures communautaires à l'UNOPS, Théodore Achille, permettra de « renforcer la sécurité routière à la fois pour les automobilistes et pour les piétons. La circulation y sera plus fluide, le trajet des eaux d'écoulement contrôlé, les ordures collectées et l'accès aux services d'urgence comme les pompiers et les ambulances sera facilité ». Et, a-t-il ajouté, « il est aussi prévu d'y installer des lampadaires solaires ».

Après Morne Hercule, d'autres quartiers du projet 16/6, notamment Morne Lazare, toujours à Pétion-Ville devraient bénéficier de ce même type de travaux de réhabilitation.

Le projet 16/6 a été conçu dans le but de réhabiliter 16 quartiers devant reloger les résidents de 6 grands camps de la région métropolitaine. Lancé en août 2011, il coûtera quelque 78 millions de dollars américains dont 30 millions alloués par le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti (FRH) lequel mobilise, coordonne et attribue notamment les contributions de donateurs bilatéraux pour financer des projets de reconstruction prioritaires tels que définis par le Gouvernement haïtien.

Rédaction : Habibatou Gologo

Edition : Pierre Jérôme Richard